



# TRIBUNES LIBRES

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Une équipe au travail pour les Couramiauxds.

Il y a un an maintenant, le Conseil Municipal élit à la majorité un nouveau Maire. Axel Dugua devenait alors 1<sup>er</sup> magistrat de la commune.

En effet, suite à l'élection de M. Hervé Reynaud comme Sénateur de la Loire, et son obligation de démissionner de son mandat d'élu local, il était nécessaire d'élire un nouveau Maire.

Après un débat de la majorité municipale se traduisant démocratiquement par un vote interne pour désigner un candidat unique, M. Axel Dugua était choisi comme candidat de la majorité municipale. Le 23 octobre 2023, sa candidature était proposée au vote du Conseil Municipal, et M. Dugua était élu Maire de Saint-Chamond à la majorité.

Depuis son élection, le programme proposé dès 2020 par la liste "Ensemble pour Saint-Chamond", s'est poursuivi et s'est même amplifié, afin que l'ensemble des actions promises aux habitants soient tenues.

En 2023, plus de 75% de nos projets s'étaient concrétisés, en 2024, ce sont près de 85% des actions qui ont été réalisées, et les autres engagements sont en cours de réalisation. Ces projets, toujours votés à l'unanimité de l'équipe de la majorité municipale, ont fait et font l'objet d'une mobilisation pleine et entière des élus qui vous représentent.

Le plan pluriannuel d'investissement est partagé par toutes et tous avec comme seule ambition, la satisfaction des habitants. Le travail quotidien de notre équipe porte ses fruits, afin de répondre au mieux et au plus près de vos attentes.

Mais nous allons encore plus loin dans notre ambition pour notre ville. Soucieux de répondre au plus près des attentes des habitants, le Maire, Axel Dugua, a mis en place de nouvelles actions de proximité :

- permanences sur les marchés pour recueillir vos demandes, visites dans les quartiers en pieds d'immeuble pour répondre à vos questionnements du quotidien,
- suivis réguliers des dossiers avec les élus en charge,
- interventions dans les instances intercommunales et les organismes publics et para publics,
- investissement au niveau national auprès de l'Association des Maires de France pour défendre nos intérêts.

Et nous poursuivons bien entendu nos efforts pour mener à bien l'ensemble des actions que nous avons proposées dans notre plan de mandat.

De nombreux chantiers se poursuivent donc ou ont été initiés par notre équipe :

- rénovation et réouverture de l'Eglise Notre Dame,
- rénovation de l'Hôtel Dieu avec un plan pluriannuel d'investissement conforme à nos capacités financières,
- poursuite de nos investissements en matière de sécurité au quotidien,
- développement du plan vélo et des mobilités douces
- rénovation urbaine et relance des projets de Lavieu, du Centre Ville,
- révision du Plan Local d'urbanisme intercommunal,
- rénovation des places Neyrand et Ile de France,
- redynamisation des actions de politique de la ville,
- rénovation des écoles,
- actions en faveur du développement durables : éclairage LED, solarisation, réseau de chaleur, co voiturage, aménagements contre les inondations,
- ...

Vous le constatez, ambition pour notre ville et proximité, tels sont les maîtres mots qui guident notre action depuis 2020 et qui continueront à la guider pour les années qui viennent.

Notre équipe est mobilisée à vos côtés et solidaire dans ses décisions et ses projets au service des habitants.

## Saint-Chamond pour tous, l'écologie populaire

Depuis 10 ans, nous assistons à un détricotage méthodique, insidieux et permanent de la politique sportive portée de 2008 à 2014 par l'équipe municipale de gauche.

Si les clubs sportifs conservent les mêmes montants de subvention, les moyens mis à disposition de la vie sportive diminuent.

Les agents sont moins nombreux, la permanence de gardiennage des équipements sportifs n'est plus assurée, les interventions dans les écoles sont moins régulières, le temps annuel d'ouverture de la piscine est en nette diminution, etc, etc...

Pourtant, l'activité sportive, proposée et offerte au plus grand nombre est un gage d'excellence pour le maintien en bonne santé à tous les âges de la vie. C'est un support éducatif prépondérant dans l'accompagnement des enfants et des jeunes, c'est aussi un facilitateur du lien social.

La pratique sportive peut dépasser les enjeux de la compétition et de l'élitisme, elle peut être un véritable moteur d'émancipation à condition de choisir le sport par et pour tous.

**Romain Pipier**  
**Christiane Marquet-Massardier**

## OPPOSITION MUNICIPALE

### Saint-Chamond d'abord

Alors que le centre social du Creux a fermé 15 jours cet été, faute de moyens, les factures de frais de bouche de la Mairie révèlent, entre autres, + de 7 000€ de dépenses non justifiées dans le restaurant appartenant au mari de l'élue de la majorité, Mme CIPRIANI. J'ai également découvert de nombreuses factures de buffets intitulées "conseil municipal", "réunion de la majorité". J'ai donc déposé plainte auprès du Procureur de la République de Saint-Etienne contre Axel DUGUA et contre X pour "détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts" pour un montant dépassant les 100 000€, concernant 200 factures sur les 2745 documents transmis. La majorité municipale a visiblement fait un choix politique qui ne sera définitivement pas ma manière de fonctionner à partir de 2026. Je crains malheureusement qu'il n'y ait d'autres documents problématiques. L'argent public doit être au service des Couramiaux, non pas au service de la famille ou des amis des élus de la majorité. À suivre...

**Isabelle Surply  
et Nathalie Robert**

### L'écologie pour Saint-Chamond, les Verts

Le conseil municipal est un lieu de débat sur les projets et visions politiques pour l'avenir. Lors de la dernière séance, une grande partie du temps a été consacrée à des règlements de comptes entre élus de la droite, autrefois alliés, ce qui interroge sur la cohérence de la majorité. Comment critiquer le travail de l'un alors que la veille on le défendait ? Si évoquer la démission d'un adjoint est légitime, en faire le sujet principal du conseil municipal l'est moins. La ville n'a plus d'adjoint à l'urbanisme au moment de définir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, alors que la transition écologique exige des projets d'aménagement responsables et durables. Si ce poste était inutile, pourquoi les contribuables ont-ils payé des indemnités ? Nous pensons qu'une telle responsabilité ne peut pas rester vacante. Souhaitant un élu en phase avec les enjeux écologiques, nous avons proposé notre candidature. Nous prônons un urbanisme qui préserve l'environnement et le patrimoine, tout le contraire de ce que fait le maire.

**Patricia Simonin Chaillot  
et Jean Minnaert**

## CONSEIL MUNICIPAL

Ça s'est passé

SÉANCE DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024



### Centre Nautique Roger Couderc : éclairage public avec détection

Forte de 8 100 points lumineux sur son territoire, la Ville de Saint-Chamond procède, dans le cadre de son schéma directeur d'éclairage public et afin d'optimiser ses consommations d'énergie, au remplacement de certaines installations lumineuses.

Dans un souci d'économie d'énergie et de renouvellement des appareils vétustes ou obsolètes, les 35 luminaires situés sur l'accès et sur le parking du Centre Nautique Roger Couderc vont être remplacés. Comme c'est déjà le cas dans le parc Nelson Mandela, un nouvel éclairage équipé d'une détection de mouvement va être installé. Le principe ? L'éclairage ajuste le flux lumineux en fonction du mouvement détecté.

Estimation de l'économie d'énergie : 12 000 kilowatt-heures/an.

#### Résultat du vote

Unanimité : 39



### Poursuite du dispositif "Conseiller numérique France Services"

Depuis avril 2022, la conseillère numérique de la Ville, basée à l'Atelier numérique, a effectué 2088 accompagnements en aide individuelle ou en ateliers collectifs, autour de 3 thématiques prioritaires :

- soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre et acheter en ligne, etc.
  - sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser les usages citoyens et critiques : vérifier les sources, protéger ses données personnelles, etc.
  - accompagner les usagers vers l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne.
- La Ville reconduit le dispositif "Conseiller numérique France Services" avec le soutien de l'Etat, dans le cadre du plan France Relance.

#### Résultat du vote

Unanimité : 39

